

GESTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX EAU/SOL/AIR



Anticiper et gérer les impacts environnementaux afin de délimiter ses responsabilités et optimiser les coûts

Ref : G64B

UNIQUEMENT EN INTRA

Présentation de la formation

Objectifs pédagogiques

- identifier les meilleures solutions de gestion, que les impacts soient accidentels ou non (enjeux réglementaires et responsabilité) ;
- caractériser leur besoin, préciser une demande et élaborer un cahier des charges à destination des prestataires ;
- appréhender la réglementation applicable en matière de surveillance environnementale et de gestion des sites (ICPE, IED, etc.).

Méthodes pédagogiques

Informations techniques, présentation d'exemples pratiques et travail sur études de cas fournies par les participants.

Compétences visées

Définir les limites de responsabilité sur les impacts environnementaux
Optimiser les budgets de dépollutions et de gestion des impacts au regard des réglementations en vigueur

Moyens d'évaluation

Quiz final d'évaluation

Profil du formateur

Formateur expert technique dans le domaine, intervenant dans des missions de conseil et participant aux groupes de travail de l'AFNOR, du ministère.

Personnel concerné

Responsables maintenance/bâtiment, HSE.

Prérequis

Aucun prérequis technique

PRÉCONISATIONS

Après

G61A - Atelier traitement de surface : obligations environnementales

CONTACTS

Renseignements inscription

Service Formation
+33 (0)970 820 591
formation@cetim.fr

Renseignements techniques

Christian Cornet
+33 (0)970 821 680
sqr@cetim.fr

En situation de handicap ?

Consulter notre référent handicap pour étudier la faisabilité de cette formation à
referent.handicap@cetim.fr

Programme de la formation

- La réglementation applicable et les responsabilités de l'exploitant ; le jeu des acteurs.
- Pourquoi et comment optimiser les budgets de dépollution/gestion des impacts : les notions d'usage et de risque.
- Quelle attitude adopter face à une pollution (communication, mesures de gestion, notion d'urgence, etc.) ?
- Spécifier un besoin d'accompagnement, préciser une demande et élaborer un cahier des charges à destination des prestataires.
- La surveillance environnementale : l'influence sur et de l'outil de production.



Cette formation



Même thématique